



Prof. :

Date : 27/10/2021

Niveau : 4^{ème}

Durée : 01 H 00 min

DEVOIR D'HISTOIRE-GEOGRAPHIE

NOM : PRENOMS :

CLASSE : NOTE :/.....

HISTOIRE (10 points)

EXERCICE N°1 : (5 points)

Marque une croix dans la case qui convient, si l'affirmation est vraie ou si elle est fausse.

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	La recherche du Kola est l'une des causes des migrations des Mandé du XVI ^{ème} au XVIII ^{ème} siècle.		
2	La chute de l'empire du Songhaï est l'une des causes des migrations des Mandé.		
3	La diffusion de l'Islam est l'une des causes des migrations des Mandé.		
4	La recherche des terres de cultures est l'une des causes de la migration des Sénoufo.		
5	La traite des Noirs est l'une des causes de la migration des Akan.		
6	La crise de succession au trône de l'Ashanti est l'une des causes de la migration des Akan-Baoulé.		
7	La recherche de terres giboyeuses est l'une des causes de la migration des Krou entre le XVI ^{ème} et le XVIII ^{ème} siècle.		
8	L'expansion des Mandé du nord est la cause de la migration des Krou.		

EXERCICE N°2 : (5 points)

Mets à la place qui convient, dans ce texte à trous ci-dessous, les mots et groupes de mots suivants :

Akan ; traite des Noirs ; migrations ; Sénoufo ; querelles de succession ; Agni.

Au XVIII^{ème} siècle, les peuples Migrent en Côte d'Ivoire. Ce sont les Abron, les Agni puis les Baoulé dans les régions forestières. Ces sont provoquées par la pression de la et par les dans le royaume Ashanti. Sur place, les Baoulé refoulent les vers le nord. En revanche, les assimilent les Ehotilé.

GEOGRAPHIE (10 points)

EXERCICE N°1 : (5 points)

Marque une croix dans la case qui convient, si l'affirmation est vraie ou si elle est fausse.

N°	Affirmations	Vrai	Faux
1	La déconcentration administrative a pour mission d'assurer l'encadrement des populations.		
2	La déconcentration administrative a pour mission de favoriser le développement économique et social.		
3	La déconcentration administrative a pour but de réaliser l'unité et la cohésion nationale.		
4	La déconcentration administrative est organisée autour de 6 circonscriptions administratives.		
5	Les services extérieurs de l'Etat sont les directions régionales et les directions départementales des ministères.		
6	Le Préfet de région est le représentant du Président de la République dans une région.		
7	Le Chef de village est nommé par un arrêté du ministre de l'intérieur.		
8	Le Préfet peut être révoqué par le Ministre de l'intérieur.		

EXERCICE N°1 : (5 points)

Mets à la place des pointillés, dans le texte à trous ci-dessous, les mots et groupes de mots suivants : **agents de développement ; nomination ; administrés ; circonscriptions ; déconcentration ; disparités régionales.**

Pour rapprocher l'administration des, l'Etat a mis en œuvre la politique de la administrative. Cette politique préconise la d'agents par l'Etat, à qui il délègue des pouvoirs pour le représenter dans les administratives du pays. Ces agents ou fonctionnaires nommés sont de véritables qui participent à corriger les